



Conférence de presse sur : **PRES**





Le **PRES** consiste à mobiliser à minima, sur 3 ans, 5 667 milliards en hypothèse basse :

- **SANS** hausse de la dette
- **SANS** bradage des ressources
- **SANS** taxe supplémentaire.

Après la suspension du Programme du Fonds Monétaire International ([Un programme de 1,9 milliard de dollars du FMI convenu en juin 2023 est suspendu depuis un audit gouvernemental \(IGF\) réalisé trois mois plus tard](#)) et la baisse de notre note, c'est cela que **Le Peuple sénégalais attendait comme réponse. Et c'est cela que le gouvernement a donné comme réponse.**

**Mesdames, Messieurs les journalistes,
Chers compatriotes,**

Nous vous remercions d'avoir répondu à notre invitation.

Le 1er août 2025, le gouvernement du Sénégal, sous l'impulsion du Premier ministre Ousmane SONKO, a présenté le **Plan de Redressement Économique et Social – PRES**, une feuille de route ambitieuse, réaliste et souveraine, pour remettre le pays sur les rails.

Face aux tentatives de manipulation, de désinformation ou la mauvaise foi que nous avons constatées dans l'espace médiatique, **le MONCAP prend ses responsabilités** et vient aujourd'hui parler au nom des **FAITS**, de la **RIGUEUR** et de la **VÉRITÉ**.

En tant que cadres, **nous sommes là pour expliciter, défendre et traduire les choix majeurs du PRES auprès des Sénégalais.**

Car ce plan, au-delà des chiffres et des axes, **incarne un projet politique clair :**

- **remettre l'État au service du peuple,**
- **redonner confiance à l'économie nationale,**
- **et garantir à chaque citoyen une part de justice et de dignité.**

PLAN

1- CONTEXTE

- a. La vision Sénégal 2050
- b. Pourquoi un PRES

2- RÉFORMES ET FINANCEMENT

- a. Les Réformes
- b. Financement du PRES

3- IMPACT DU PRES

- a. Au plan social
- b. Au plan économique
- c. Au plan budgétaire

1-CONTEXTE

VISION SENEGAL 2050

Pour mieux comprendre ce plan il faut faire une distinction entre :

- Agenda (QUAND)
- Plan (COMMENT)
- Projet (QUOI)

Lundi 14 octobre 2024, après le diagnostic d'une **économie ancrée dans un cercle vicieux de fragilité et de dépendance (modèle économique peu créateur de valeur, cercle vicieux d'endettement, modèle social inéquitable, structure économique peu évoluée, marge de manœuvre budgétaire étroite, absence de moteurs de croissances, dépendance vis à vis de l'extérieur)** le Président de la République a lancé sa VISION pour le Sénégal en 2025 à travers l'**Agenda nationale de Transformation**.

- 1- La **VISION 2050** est un **AGENDA** (RDV 2050) qui fixe les objectifs et les orientations stratégiques. **Un développement endogène et durable, porté par des territoires responsabilisés**
- 2- Le **Master Plan** nous montre **COMMENT** réaliser la Vision durant les 10 premières années. Ça va se passer au niveau des **8 pôles**, avec les **6 filières stratégiques**.
- 3- La **SND**, fléchée sur le **MP** pour une période de 5 ans, va définir le cadre d'intervention du gouvernement en termes de PROJETS et de RÉFORMES pour le développement du Sénégal. Et pour cela nous allons passer par le **RIA** (bien écrit à la **page 75 de la SND**)

- REDRESSER
- IMPULSER
- ACCÉLÉRER

- **Le PLAN DE REDRESSEMENT (2025-2028)** : va permettre de corriger les **déséquilibres** macroéconomiques, de mobiliser les Sénégalais autour de la **vision** et les acteurs économiques autour des **stratégies** filières.
- **Le PLAN D'IMPULSION (2026 – 2034)** : va développer les leviers d'amorçage de la transformation systématique.
- **Le PLAN D'ACCÉLÉRATION (2028 – 2050)** : va permettre d'accélérer le développement des filières stratégiques et des pôles.

La réalisation de la Vision sera l'émanation de tous les acteurs de la Société sénégalaise, dans sa grande diversité et dans toutes ses composantes. Elle nécessite une compréhension du rôle et des responsabilités de tous.

L'HÉRITAGE

POURQUOI LE PRES

- Audits et constats (14% déficit, 119% dette publique)
- Respect des engagements internationaux
- Conditions de financement extérieur peu favorables
- Retour à l'orthodoxie budgétaire : déficit 3 % (en 2027) après 12 % (en 2024)
- Croissance de l'économie : dans le top 5 depuis 2024 et #1 en 2025 en Afrique
- Légitimes attentes des Sénégalais

2-REFORMES ET FINANCEMENT

a. Les Réformes

- Code des investissements
- Code général des impôts
- Commande publique
- Rationalisation des agences
- Projets de loi : OFNAC, lanceurs d'alerte, accès à l'info, déclaration de patrimoine

b. Financement du PRES

Le Plan de redressement économique et social sera financé à 90% par des ressources endogènes avec 4 sources.

Le Plan de Redressement



- **OPTIMISATION DES DÉPENSES PUBLIQUES : 50 milliards**
 - Digitalisation et optimisation de la commande publique
 - Réduction de la taille de l'État
 - Rationalisation des dépenses de l'ETAT
- **RESSOURCES DOMESTIQUES : stratégie des NICHES 2111 milliards**
 - Secteur numérique
 - Revenus fonciers
 - Amendes et redevances
 - Rationalisation des subvention et ciblage
- **RECYCLAGE D'ACTIF 1091 milliards :**
 - Optimisation des ressources de l'État
- **FINANCEMENT ENDOGÈNE hors endettement 1352 milliards**
 - Appel publique à l'Épargne
 - Promotion du secteur bancaire national (BHS, LBA, BNDE)
 - Finance islamique : SUKUK
 - Renégociation des contrats (surfacturation de 18%)
 - Financement participatif

4 605 milliards à dépenser, générant 1 062 milliards de recettes fiscales

Première année	Deuxième année	Troisième année
274 milliards	444 milliards	344 milliards

Ressources totales projetées à **5 667 milliards**

3-IMPACT DU PRES

a. Au plan social

- Amélioration de la situation sociale des ménages en milieux rural et urbain,
- Facilitation de l'accès aux services sociaux de base : santé, éducation, eau, assainissement
- Accès à la propriété foncière :
- Adoption de nouvelles mesures de baisse des prix des denrées de première nécessité,
- Renforcement du socle de Protection sociale,
- Promotion de l'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes,
- Amélioration et Sécurisation du cadre de vie,

b. Au plan économique : accompagnement secteur privé

- Développement des secteurs prioritaires
- Garantie au secteur privé national,
- Financement direct aux entreprises nationales,
- Investissements dans des projets stratégiques,
- Co-investissement dans les projets avec les entreprises étrangères,
- Perfectionnement du personnel,
- Promotion commerciale

c. Soutien au secteur privé national, le Plan prévoit :

- Facilitation de l'accès au foncier,
- Amélioration de l'accès à l'électricité,
- Paiement de la dette due au secteur privé,
- Développement des infrastructures,
- Mise en place d'une garantie-marché,
- Réformes du climat des affaires,
- Facilitation de l'accès aux intrants,
- Accompagnement à la formalisation

d. Au plan budgétaire :

- Les ressources attendues conforteront la position de l'État,
- Les engagements internationaux seront plus facilement respectés,
- L'atteinte de l'objectif de déficit budgétaire (3 % en 2027, DPBEP) sera facilitée

Ce Plan va permettre :

- de trouver de nouvelles ressources endogènes,
- de retrouver définitivement les équilibres budgétaires
- d'accélérer la progression de l'économie